



ASSEMBLÉE — 36^e SESSION

Numéro 7
25/9/07

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend les articles suivants : programme des séances de la journée, bref résumé des travaux de la veille, calendrier des réceptions et avis d'intérêt général.

Horaire des séances : mardi 25 septembre 2007

Huitième séance du Comité exécutif	9 h 30	Salle de conférences 1 (4 ^e étage du Centre de conférences)
Deuxième séance de la Commission économique	9 h 30	Salle de conférences 3 (1 ^{er} étage du Centre de conférences)
Deuxième séance du Groupe de travail du budget	9 h 30	Salle de conférences 5 (3 ^e étage du Centre de conférences)
Septième séance plénière	14 h 30	Salles de conférences 1-2 (4 ^e étage du Centre de conférences)
Troisième séance de la Commission technique	14 h 30	Salle de conférences 3 (1 ^{er} étage du Centre de conférences)

NOTE : La troisième séance de la Commission technique se tiendra aujourd'hui à 14 h 30 dans la salle de conférences 3.

SOINS D'URGENCE

Lundi – vendredi

9 – 17 heures

Poste 8212

Le cabinet du consultant médical est situé au quatrième étage de la tour à bureaux, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 9 à 17 heures pendant toute la durée de l'Assemblée. En cas d'urgence ou s'il n'est pas possible de la joindre, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, quatrième étage, bureau 4.35.28 (poste 8236 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill (Hôpital Royal Victoria), tél. : (514) 934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

Accès des délégués/visiteurs à la tour à bureaux

- 1) **Veillez noter que les services de sécurité ne laisseront pas un délégué sans insigne de participant entrer dans une salle de conférences.**
- 2) Pour aider les visiteurs (délégués et autres participants), il est recommandé que les délégations soumettent aux services de sécurité, par courrier électronique (security@icao.int) ou par l'entremise des délégations au siège en accédant au site **Security HQ** de l'OACI, avec copie à COS CONF sur le site de l'OACI, une liste révisée quotidiennement de tous les visiteurs qui sont attendus chaque jour dans leurs bureaux ou dans les salles de conférence. Sans cette liste, les services de sécurité sont obligés de téléphoner aux délégations avant d'accorder à un visiteur l'accès à la tour à bureaux.

Pour toutes questions, prière de s'adresser à C/COS ou BSO, au poste 8227.

Merci de votre compréhension et de votre coopération

Mesures de sécurité dans l'immeuble

Les gardiens ont pour stricte consigne de refuser l'accès des locaux de l'OACI à toute personne ne portant pas de laissez-passer. Ce laissez-passer devra être porté bien en vue, en permanence, dans les locaux de l'Organisation.

Les participants à la session de l'Assemblée recevront, au moment de leur inscription, un insigne qui leur servira de laissez-passer et leur donnera accès au Centre de conférences et à la tour à bureaux. Ces insignes devront être gardés soigneusement ; en cas de perte, les préposés à l'inscription fourniront un insigne de remplacement sur présentation des pièces d'identité appropriées.

Des insignes de couleur différente seront distribués aux personnes qui accompagnent les participants et qui souhaitent assister aux séances et aux réceptions.

Séances d'hier

Sixième séance du Comité exécutif

À sa sixième séance, tenue le lundi 24 septembre à 9 h 30, le Comité exécutif a achevé l'examen du point 19 : Coopération technique — Activités et politique de coopération technique au titre du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et dans le cadre d'arrangements de fonds d'affectation spéciale durant la période 2004-2006, présenté par le Conseil dans la note WP/49.

Le Comité a aussi achevé ses délibérations sur le point 20 : Transition vers une nouvelle politique de coopération technique, en se fondant sur la note WP/48 présentée par le Conseil et sur les notes WP/222 et 223 et Rectificatif n° 1 (Colombie), WP/117 (Portugal au nom de la CE, de la CEAC et d'EUROCONTROL) ET WP/138 (CLAC).

En se fondant sur la note WP/28, présentée par le Conseil, le Comité a achevé l'examen du point 21 : Résolutions de l'Assemblée à intégrer ou à déclarer comme n'étant plus en vigueur.

Le Comité a entamé l'examen du point 23 : Amélioration de l'efficacité de l'OACI, avec la présentation de la note WP/40 (*Amélioration de l'efficacité de l'Assemblée — Amendement de certaines règles du Règlement intérieur permanent de l'Assemblée*) et de la note WP/60 (*Rapport sur la mise en œuvre des Résolutions A31-2, A32-1 et A33-3 de l'Assemblée*), toutes deux présentées par le Conseil, ainsi que de la note WP/84 Révision (Canada). L'examen de la note WP/284 Révision a été reporté à la septième séance du Comité.

Septième séance du Comité exécutif

Le Comité a repris et achevé l'examen du point 23 avec la présentation des notes WP/135 Révision n° 1 (Colombie), WP/154 (Antigua-et-Barbuda, Barbade, Dominique, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago), WP/241 (Autriche, Belgique, Luxembourg, Irlande, Pays-Bas et Suisse ; Groupe ABIS), et WP/253 (Cameroun au nom des États africains). La note WP/258 (CAAC) a aussi été examinée.

Au titre du point 7 : Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2004, 2005 et 2006, le Comité a achevé l'examen de deux notes de travail présentées par le Conseil : la note WP/44 et Rectificatif n° 1 [*Rapport sur le respect et l'application du principe de la représentation géographique équitable dans les postes du Secrétariat de l'OACI (Résolution A24-20)*] et la note WP/149 (*Rapport sur le recrutement et la situation des femmes à l'OACI*).

Le Comité exécutif a ensuite examiné le point 62 : Rapport de la réunion de haut niveau sur un Plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique, en se fondant sur la note WP/273 présentée par le Conseil.

En séance à huis clos, le Comité exécutif a entamé l'examen du point 24 : Limitation du nombre de mandats pour les postes de Secrétaire général et de Président du Conseil, en se fondant sur la note WP/3 présentée par le Conseil et sur la note WP/136 (CLAC). L'examen de ce point se poursuivra à la prochaine séance du Comité exécutif prévue pour le mardi 25 septembre à 9 h 30.

Commission économique

À sa première séance, le lundi 24 septembre à 9 h 30, la Commission économique a élu M. C.D. Martinez (Venezuela) comme son Premier Vice-Président, et M^{me} C. Kapwepwe (Zambie) comme sa Deuxième Vice-Présidente.

La Commission a achevé l'examen des points 7, 8 et 39. Elle a aussi examiné en partie le point 40. Au titre du point 39, la Commission a examiné une note sur la prévention de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes (WP/19) et a approuvé une résolution qui s'y rattache. La Commission a aussi examiné les notes WP/18, 145 Révision n° 1 et 168.

Pour l'examen du point 40, la Commission s'est fondée sur les notes WP/16, 102, 104, 107, 194, 227, 228, 267, 281, 99, 105 et 106. Elle a aussi examiné les notes d'information IP/79, 142, 177, 65 et 159. L'examen de la question restante, concernant les facteurs exogènes qui ont une incidence sur l'aviation civile, au titre du point 40 de l'ordre du jour, a été renvoyé à la deuxième séance de la Commission.

Commission juridique

La Commission juridique a tenu sa troisième séance le lundi 24 septembre 2007 à 15 h 45, sous la présidence de M^{me} Siew Huay Tan (Singapour).

La Commission a examiné les notes WP/294, 296, 297 et 301 ainsi que le DP-LE/1, contenant les textes des projets de rapport de la Commission sur la section « généralités », sur l'ordre du jour et sur l'organisation des travaux ainsi que sur les points 7, 8, 45, 46, 47 et 48. La Commission a approuvé les projets de rapport avec quelques amendements. Elle a recommandé que ces projets de rapport soient renvoyés à la Plénière pour adoption.

Commission administrative

La **Commission administrative** a tenu sa troisième séance le lundi 24 septembre 2007 à 14 h 30.

Le point 14 : Facilité financière internationale pour la sécurité de l'aviation (IFFAS) (WP/25, EX/3) a été renvoyé à la Commission administrative par le Comité exécutif. La Commission administrative a noté les interventions des différents délégués qui ont pris la parole et y fera référence pour déterminer les modalités futures d'établissement des coûts.

La Commission a entériné les notes de travail suivantes :

- 1) WP/203 AD/17 — Projet d'éléments de rapport sur les points 52, 56, 57, 58, 59 et 7 ;
- 2) WP/204 AD/18 — Projet de texte pour la partie « généralités » du rapport de la Commission administrative et pour le rapport sur les points 50, 51, 54, 55, 60 et 61 ;
- 3) WP/211 AD/20 — Projet d'éléments de rapport sur le point 53 de l'ordre du jour.

La Commission est aussi saisie de la note WP/299 AD/21 Rapport du Groupe de travail des contributions sur le point 53 de l'ordre du jour, approuvée par son Président. La Commission a approuvé cette note de travail au nom du Groupe de travail des contributions.

Questions diverses :

Le Secrétariat a fourni à la Commission administrative des réponses aux questions soulevées à la première séance du Groupe de travail du budget, le vendredi 21 septembre 2007. Il s'agissait du nombre de cessations d'emploi envisagées, des montants prévus pour celles-ci, du montant estimatif du report à 2008 et de la capacité de l'Organisation à s'acquitter efficacement de ses fonctions dans l'interprétation et la traduction nonobstant les réductions prévues de postes dans les sections linguistiques.

La séance a été levée à 15 h 20 ; la prochaine séance de la Commission se tiendra le mercredi 26 septembre 2007 à 14 h 30, dans la salle de conférences 3 au 1^{er} étage.

La deuxième séance du **Groupe de travail du budget** est prévue pour le mardi 25 septembre 2007 à 9 h 30, dans la salle de conférences 5 au 3^e étage.

À noter que la deuxième séance du **Groupe de travail des contributions** précédemment prévue pour le mardi 25 septembre 2007 à 14 h 30 a été **annulée**.

Réceptions

Le Secrétaire général publie la liste ci-après afin d'informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. N'y figurent que les réceptions qui ont été portées à la connaissance du Cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles **la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles**, à moins d'indications contraires. Le calendrier ci-dessous est sujet à modification.

Mardi 25 septembre

Réception de Aviation and Allied Business
Hôtel Delta Centre-Ville, Salon Cartier A et B
18 h 30 – 21 heures

Réception des réseaux NAFISAT et SADC VSAT
Salon des délégués, 3^e étage
de 18 à 21 heures

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M^{me} Anna Mattei, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

Note : Les messages et les invitations à caractère personnel qui seront déposés au satellite de distribution pour être remis aux délégués devront porter, outre le nom du destinataire, le nom de son État ou de son organisation.

Activités sociales

L'OACI a organisé un programme d'activités à l'intention des personnes qui accompagnent les participants à l'Assemblée. Chaque participant ayant fait savoir qu'il était accompagné lors de l'inscription a reçu un exemplaire de ce programme. On peut s'en procurer d'autres au bureau d'information du premier étage.

Vous trouverez aussi, jointe au Bulletin quotidien, une **FEUILLE ROSE** intitulée « **PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE 2007** », qui récapitule toutes les activités prévues. **Ce programme sera mis à jour quotidiennement.** Nous prions donc les délégués de bien vouloir détacher cette feuille rose pour la remettre chaque jour à la personne qui les accompagne.

Zone d'information de l'OACI

À compter du mardi 18 septembre 2007, la Zone d'information A36 OACI, située dans le lobby de la salle de l'Assemblée, sera ouverte tous les jours, jusqu'au 27 septembre. Vous êtes cordialement invité à vous y arrêter.

La Zone d'information offre une occasion unique à tous les délégués de mieux connaître les travaux entrepris par le Secrétariat au nom des États contractants de l'Organisation. Les délégués pourront également y rencontrer des membres du Secrétariat à qui ils pourront poser des questions sur tous les aspects des activités de l'OACI.

25 septembre : *Direction de la navigation aérienne / Sous-Direction des audits de sécurité et de sûreté
Programme pour l'égalité des sexes*

26 septembre : *Direction du transport aérien / Direction de la navigation aérienne
Programme pour l'égalité des sexes*

27 septembre : *Direction de la coopération technique
Programme pour l'égalité des sexes*

Ordinateurs

Vingt postes informatiques offrant la plupart des outils Microsoft Office et deux imprimantes seront disponibles au Café internet, au 4^e étage du Centre de conférences, près des ascenseurs ; ils sont à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel fondés sur le Web.

Téléphones

Des cartes téléphoniques longue distance seront en vente à la boutique de l'Association du personnel. Des téléphones sont installés au rez-de-chaussée du Centre de conférences, près de la zone d'inscription, ainsi qu'au 4^e étage du Centre de conférences, près de la zone de distribution des documents.

Documentation de l'Assemblée sous forme électronique

DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles à l'adresse www.icao.int/assembly36

Pour consulter les documents de référence, aller à www.icao.int/icaonet (« Electronic publications ») en utilisant le code d'accès **XXa36del**.

Les délégués peuvent contribuer à la protection de l'environnement et faciliter l'organisation des travaux de l'Assemblée en utilisant la version électronique des documents. Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles sur le site web public de l'OACI (www.icao.int) ; les documents de référence peuvent être consultés sur le site ICAONET (www.icao.int/icaonet) qui est protégé par mot de passe, sous la rubrique « Electronic publications ». Des ordinateurs et des imprimantes sont disponibles au Café internet situé au 4^e étage du Centre de conférences.

Distribution de documents

La zone de distribution des documents au 4^e étage du Centre de conférences est ouverte de 8 h 30 à 17 heures. Les délégués sont invités à prendre note des informations figurant dans la lettre SA 36/3 – 07/28, se rapportant à la trente-sixième session de l'Assemblée (Montréal, 18 – 28 septembre 2007), dans laquelle il est indiqué que chaque délégation recevra au maximum six jeux de documents de l'Assemblée. Toute personne souhaitant disposer d'une note particulière pourra se la procurer en accédant au site web public de l'OACI.

Divers

1. Liste des délégués

1.1 Les amendements apportés à la deuxième liste des délégués qui a été diffusée le samedi 22 septembre devraient être signalés au comptoir d'inscription. D'autres révisions de la liste des délégués seront publiées en conséquence.

1.2 Par mesure de sécurité, cette liste n'indiquera pas l'adresse des participants à Montréal, mais uniquement le numéro de la case qui leur est réservée pour la distribution des documents.

2. Procès-verbaux des séances

2.1 Les projets de procès-verbaux seront diffusés le plus rapidement possible. Toutefois, les notes de travail destinées aux séances en cours ont naturellement priorité et les projets de procès-verbaux risquent par conséquent de paraître avec un certain retard lorsqu'il y a surcharge de travail.

3. Attribution des places — Commissions et comités

3.1 En raison de la configuration des salles et du nombre de sièges dans les différentes salles de réunion, les dispositions ci-après ont été prises pour les séances du Comité exécutif et des commissions.

3.2 Veuillez noter que la salle de l'Assemblée au 4^e étage sera répartie comme suit :

Salle de conférences 1 – 4^e étage (Comité exécutif)

Salle de conférences 2 – 4^e étage (Commission technique et Commission juridique)

La salle de conférences 3 est située au rez-de-chaussée en face de l'aire d'inscription (Commission administrative et Commission économique)

Plénière

Salles de conférences 1 & 2 – 4^e étage

L'attribution des sièges pour la séance d'ouverture formelle de la Plénière est fondée sur un nombre maximum de six sièges pour chaque délégation représentant un État contractant, composée d'au moins six représentants (trois à la table et trois derrière). Les délégations composées de quatre ou cinq représentants reçoivent un nombre maximum de quatre sièges (deux à la table et deux derrière). Les délégations composées de trois

représentants ont droit à deux sièges à la table et un siège derrière. Les délégations de deux représentants disposent d'un siège à la table et d'un siège derrière. Des sièges sont également disponibles au balcon, au cinquième étage du Centre de conférences. On peut y accéder par les ascenseurs 7 ou 8 ou par les escaliers qui sont juste en face des portes de la salle de l'Assemblée, au 4^e étage.

Comité exécutif

Salle de conférences 1 – 4^e étage

Un siège à la table par État
Un siège de conseiller derrière

Commission technique et Commission juridique

Salle de conférences 2 – 4^e étage

Un siège à la table par État
Un siège de conseiller derrière

Délégations observatrices – salles de conférences 1 et 2. Le nombre de délégations observatrices dépassant le nombre de sièges disponibles, les délégations qui souhaitent assister aux délibérations pour information sont invitées à utiliser les 50 sièges d'observateur situés au balcon au-dessus de la salle de conférences, au 5^e étage. On peut y accéder par les ascenseurs 7 ou 8 ou par les escaliers qui se trouvent juste en face des portes de la salle de l'Assemblée au 4^e étage.

Les délégations qui ont un point de l'ordre du jour ou des notes à présenter sont priées d'en aviser en conséquence le comité ou la commission. Les plaques portant le nom des délégations observatrices seront placées lorsque les observateurs seront présents et que le nombre de sièges disponibles le permet.

Commission administrative et Commission économique

Salle de conférences 3 – 1^{er} étage (en face de l'aire d'inscription)

Un siège à la table par État
Les sièges des conseillers et des observateurs sont situés de chaque côté de la salle. Des sièges supplémentaires sont également disponibles au fond de la salle.

3.3 Pour les séances ultérieures, les sièges seront attribués en fonction des besoins réels et dans les limites des sièges disponibles aux délégations.

3.4 Il est rappelé aux délégués que le système de microphones et d'appel est coordonné avec les noms des délégations et tout changement de siège devra être signalé au préposé qui se trouve au fond de la salle pour le déplacement des plaques.

4. Matériel d'interprétation simultanée

4.1 Les délégués trouveront sous le bord des tables un panneau de commandes audio. Le cadran de sélection des langues permet de choisir les langues suivantes :

Salle	0	Russe	4
Anglais	1	Chinois	5
Français	2	Arabe	6
Espagnol	3		

5. **Rafraîchissements**

5.1 Pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi, les participants pourront se procurer café et boissons gazeuses à l'extérieur de la salle de l'Assemblée, au 4^e et au 1^{er} étage du Centre de conférences. En outre, des sandwichs seront en vente de midi à 14 h 30 au comptoir déjeuner du Café près des ascenseurs de 4^e étage et du Café internet. Des coupons sandwich/café seront en vente au comptoir d'accueil.

6. **Photos des délégués**

Les photos des délégués prises durant l'Assemblée sont disponibles aux fins d'examen et d'achat au *comptoir d'accueil* situé au rez-de-chaussée. Les photos sont disponibles en deux formats : épreuve de 4 × 6 (5,00 \$Can l'exemplaire) ou CD-ROM (10,00 \$Can par disque, incluant une photo numérique).

Les photos et les CD seront disponibles au *comptoir d'accueil* deux jours après la commande. Veuillez noter que les commandes faites après le mercredi 26 septembre seront envoyées par la poste.

7. **Album de photos**

Les photos prises durant la 36^e session de l'Assemblée peuvent être visionnées sur le site web de l'Assemblée à l'adresse : <http://www.icao.int/assembly36>.

8. **Objets personnels**

8.1 Les participants **sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.**

8.2 **Les participants sont priés de ne laisser à aucun moment d'articles, de serviettes ou de colis sans surveillance dans les locaux de l'OACI.**

8.3 Le satellite de distribution des documents, situé au quatrième étage du Centre de conférences, est chargé uniquement de distribuer les documents de l'Assemblée publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

9. **Système d'écoute (MX)**

9.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances du Comité exécutif et des Commissions sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée Salle de conférences 1	Salle de l'Assemblée Salle de conférences 2	Salle de conférences 3
Intervenant	11	21	31
Anglais	12	22	32
Arabe	17	27	37
Chinois	16	26	36
Espagnol	14	24	34
Français	13	23	33
Russe	15	25	35

10. **Départ des participants avant la fin de la session de l'Assemblée**

10.1 Les membres des délégations et les observateurs qui partent avant la fin de la session de l'Assemblée sont priés d'en aviser le satellite de distribution des documents, au quatrième étage du Centre de conférences.

10.2 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4^e étage du Centre de conférences, ou au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10.

11. **Services de commissariat**

11.1 L'horaire du commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Première semaine de l'Assemblée :

Mardi	18 septembre	} 12 h 30 à 14 heures 16 h 30 à 18 heures
Mercredi	19 septembre	
Judi	20 septembre	

Deuxième semaine de l'Assemblée :

Mardi	25 septembre	}	12 h 30 à 14 heures
Mercredi	26 septembre		16 h 30 à 18 heures
Jeudi	27 septembre		

12. Services de garderie

12.1 La plupart des hôtels ont des services de garderie.

Boutique de l'Association du personnel

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située au rez-de-chaussée du Centre de conférences, et ouverte entre midi et 14 heures.

Enveloppe philatélique spéciale

À l'occasion de la 36^e session de l'Assemblée de l'OACI, une enveloppe philatélique spéciale (voir illustration ci-après) sera émise, avec un cachet postal préparé en coopération avec la Société canadienne des postes.

Le timbre utilisé sur l'enveloppe est l'un des premiers timbres sans dénomination émis par les postes canadiennes le 16 novembre 2006. Le timbre porte un nouvel icône, qui est la lettre P à l'intérieur d'une feuille d'érable, indiquant que le timbre est PERMANENT et valide à perpétuité. Le timbre illustre la spectaculaire corallorhize maculée (*Corallorhiza maculata*). Cette orchidée, qui fleurit au milieu de l'été, pousse dans les zones boisées ombragées, de Terre-Neuve à la Colombie britannique.

Le cachet, à gauche de l'enveloppe, reproduit la tapisserie en laine *Man in Flight* que l'on peut admirer derrière la chaise du Président dans la salle de la Commission de navigation aérienne. Don de la Roumanie à l'OACI en 1976, la tapisserie représente le personnage mythique d'Icare, avec les symboles de l'OACI et des Nations Unies sur un fond de courbes concentriques suggérant la propagation de vagues dans l'espace.

On peut se procurer cette enveloppe commémorative exceptionnelle pour 3 \$ canadiens durant l'Assemblée, à la boutique de l'Association du personnel, au niveau A du Centre de conférences.

International Civil Aviation Organization

Pure wool tapestry "Man in Space" donated by Romania



36th Session of the Assembly
Montréal, 18 to 28 September 2007

COMITÉ D'ACCUEIL DE L'OACI — A36

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2007

INSCRIPTION : les dates indiquées sont des dates limites, mais il est vivement recommandé de s'inscrire dès que possible

DATE ET HEURE	ACTIVITÉ	HÔTESSES /HÔTES	COÛT (en \$Can)	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
LUNDI 24 sept. 7 h 30 à 19 h	Une journée à Québec et ses environs	Gouvernement du Québec	Gratuit	Jeudi 20 septembre à midi
MERCREDI 26 sept. 7 h 30 à 18 h	Une journée à Ottawa	Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la délégation du Canada à l'OACI	Gratuit	Lundi 24 septembre à 17 h

BUREAU D'INFORMATION : 954-8219, poste 7081